



INVITATION A L'ASSEMBLEE GENERALE 2026

SAMEDI 11 avril 2026 à Bernardswiller

Chez l'éditeur Id Editions rue des Artisans

Cet éditeur nous prête une salle pour notre AG dans un cadre inhabituel qui nous invite à réfléchir sur l'urbanisation au pied du vignoble. La deuxième partie de la journée est consacrée à la visite de la belle cité d'Andlau et de son vignoble

10 h 00 : Assemblée générale

1. Rapport moral
2. Rapport d'activités
3. Rapport financier, commissaire aux comptes
4. Modification de l'article 2 des statuts ⁽¹⁾
5. Actions engagées et à engager
6. PLUi et cartes communales : état des lieux ⁽²⁾
7. De nouveaux élus municipaux à sensibiliser ⁽³⁾
8. Information relative à l'évolution des textes réglementaires relatifs aux paysages ⁽⁴⁾
9. Adoption de motions ⁽⁵⁾

12h45 : repas au restaurant Au Bœuf Rouge à Andlau pour ceux qui le veulent

14h30 : visite d'Andlau

- (1) Dans les statuts actuels, le siège de l'association est encore situé à Bouxwiller. Il est proposé de le mettre au domicile du président, au 26 rue Principale à 68210 FULLEREN
- (2) Les documents d'urbanisme constituent le meilleur outil de protection du paysage, sous réserve d'y affirmer notre sensibilité. Attention au piège de l'intercommunalité. Comment compenser l'absence de règlement des cartes communales ?
- (3) Après les élections des 15 et 22 mars, soit il y a moins d'un mois, de nouveaux conseils municipaux se sont installés. Comment sensibiliser et mobiliser les nouveaux élus ?
- (4) En un an, les textes ont subi diverses modifications, en général en régression sur l'objectif de protection : code de l'environnement, code de l'urbanisme, code de l'énergie.
- (5) Les propositions de motion sont les bienvenues. A adresser si possible à l'avance pour pouvoir les mettre en forme

Rappel : cotisation annuelle : 15 euros (20 euros pour un couple). Donne lieu à déduction fiscale (66%).

Antoine Waechter
Président de Paysages d'Alsace

PRIERE DE SIGNALER VOTRE PRESENCE PAR MAIL : A L'AG, AU REPAS ET A LA VISITE

prive.waechter@gmail.com

A adresser 10 rue Principale 68210 Fulleren ou à l'adresse du porteur

Pouvoir de vote

Je soussigné.....
Domicilié.....
Donne pouvoir à
Pour prendre part en mon nom aux délibérations de l'assemblée générale de Paysages d'Alsace du 11 avril 2026 à

Signature